

H.K/

REPUBLIQUE DE GUINNEE

N° 0 5 8/PRG/85

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

-- () R D O N N A N C E --
--:--:--:--:--:--:--

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU La déclaration de prise effective du pouvoir par l'Armée en date du 3 Avril 1984;

VU la proclamation de la 2ème République;

VU L'Ordonnance n°329/PRG/84 du 18 Décembre 1984, portant nomination des Membres du Gouvernement de la République;

-- () R D O N N E --

ARTICLE 1ER/- Dr. BOCAR NIENG, Professeur de Biologie, rentrant de l' U.R.S.S . ; est nommé Doyen de la Faculté de Médecine -Pharmacie de Donka en remplacement de Madame AICHA TRAORE appelée à d'autres fonctions.

ARTICLE 2/- La présente Ordonnance qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistrée et publiée au journal Officiel de la République./.

CONAKRY , le 25 MARS 1985



-- COLONEL LANASANA CONTE --